



Catégories d'âges et tarifs saison 2020-2021

La Fédération Française de Tir à l'Arc reconnaît un ensemble de trois grandes catégories de licences : Poussins, Jeunes et Adultes. Ces catégories sont ensuite subdivisées en catégories d'âges, de Poussins à Seniors 3.

| Adhérent(e) né(e) | Catégories d'âges | Âge en 2021 |
|--------------------------------------|-------------------|-----------------|
| Avant le 01.01.1962 | (S3) Senior 3 | 60 ans et plus |
| Entre le 01.01.1962 et le 31.12.1981 | (S2) Senior 2 | 40 à 59 ans |
| Entre le 01.01.1982 et le 31.12.2000 | (S1) Senior 1 | 21 à 39 ans |
| Entre le 01.01.2001 et le 31.12.2003 | (J) Junior | 18 à 20 ans |
| Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006 | (C) Cadet | 15 à 17 ans |
| Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2008 | (M) Minime | 13 à 14 ans |
| Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010 | (B) Benjamin | 11 à 12 ans |
| Après le 01.01.2011* | (P) Poussin | 10 ans et moins |

| Licence | Montant | Part revenant au club |
|--------------------------------|---------|-----------------------|
| Senior (1, 2 ou 3) compétition | 120 € | 52 € |
| Senior (1, 2 ou 3) loisir | 105 € | 45 € |
| Sénior sans pratique | 55 € | 0 € |
| Junior à Benjamin | 90 € | 48 € |
| Poussin* | 70 € | 37 € |
| Convention FFH | 15 € | 15 € |
| Convention FFSA | 35 € | 15 € |
| Convention FFSU/UNSS | 35 € | 15 € |
| Licence découverte** | 35 € | 13 € |

Une réduction peut être accordée aux familles dans le cas où plusieurs licences sont prises (parents/enfants, frères/sœurs). Dans ce cas, la réduction est de 5% pour deux licences, de 10% pour trois et plus.

Le règlement peut s'effectuer en espèces, par chèque jeunes 01, ou par chèque bancaire en 1, 2 ou 3 fois (chèques datés du jour de leur signature, date du 1^{er} encaissement indiquée au dos, puis 1 encaissement par mois).

* Pour des raisons d'organisation (nous n'avons que deux créneaux horaires pour les jeunes, toutes catégories confondues), nous ne pouvons accepter les enfants qu'à partir de l'âge de 8 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours. Toutefois, la possibilité pour votre enfant de s'inscrire dans notre club dépendra également de sa taille (il faut s'assurer que nous ayons des arcs adaptés) et, pour des raisons de sécurité, de sa capacité à rester concentré tout au long de l'entraînement, et à appliquer les consignes données par la personne qui gère l'entraînement.

** Délivrable uniquement à partir du 1^{er} mars de la saison en cours, à des personnes n'ayant jamais été licenciées à la FFTA